

COMMUNIQUE DE PRESSE

Embargo jusqu'au 30 mars 2017, 00h01

Autisme-Europe appelle à l'élimination des barrières pour l'autisme et à construire une société accessible

A l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme (2 avril), Autisme-Europe lancera la deuxième phase de sa campagne intitulée « Brisons les barrières de l'autisme ». Dans sa première phase, la campagne visait à informer le public des barrières spécifiques auxquelles se heurtent les personnes autistes et leurs familles dans la société. A partir du 2 avril, la campagne encouragera les décideurs politiques, les prestataires de services, les dirigeants d'entreprises et l'ensemble de la société à travailler aux côtés de la communauté de l'autisme afin d'éliminer ces barrières et de permettre une meilleure inclusion des personnes autistes.

Dans le contexte législatif actuel de l'UE, la question de l'accessibilité pour les personnes handicapées figure parmi les priorités. L'Acte juridique européen sur l'accessibilité proposé par la Commission européenne est en cours de négociations. L'Acte établira des critères d'accessibilité minimaux pour une série de produits et services à travers l'Union européenne. En outre, le 30 mars 2017 marque le dixième anniversaire depuis l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH). L'article 9 de la Convention prévoit en particulier que les Etats parties prennent des mesures appropriées pour que les personnes handicapées aient l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public.

Il est donc important de sensibiliser aux besoins d'accessibilité des personnes autistes. Bien que l'Acte juridique sur l'accessibilité ne contienne aucune prescription technique sur la façon de rendre un produit ou un service accessible, il prévoit néanmoins le développement de standards ou de mesures de mise en œuvre techniques si nécessaire. Au-delà de l'élaboration de l'Acte Juridique européen, la question de l'accessibilité universelle devrait figurer parmi les priorités principales des Etats Parties de la CNUDPH.

Pour sa campagne 2017, Autisme-Europe vise à promouvoir l'élimination des barrières auxquelles sont confrontées les personnes autistes. Dans la première phase de sa campagne, menée en amont de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme du 2 avril, Autisme-Europe a demandé aux personnes autistes et à leurs familles de partager leurs expériences sur les barrières qu'elles rencontrent. Les participants ont été invités à partager des vidéos ou des photos d'eux-mêmes tenant une bannière sur laquelle ils ont inscrit un mot ou une description de ce qu'ils considéraient être la plus grande barrière à l'accessibilité.

A présent, à partir du 2 avril, les participants sont invités à se filmer ou à se photographier déchirant symboliquement le support papier mentionnant les barrières auxquelles ils font face. Les personnes peuvent témoigner de leur solidarité en rompant des bannières à l'effigie de la campagne ou en tenant simplement le logo de la campagne. La seconde phase de la campagne sera accompagnée d'un appel à l'action général à l'intention des décideurs politiques, des prestataires de services et des dirigeants d'entreprises, ainsi que de la société dans son ensemble.



Des études récentes suggèrent que l'autisme touche environ une personne sur cent en Europe¹, ce qui représente cinq millions de personnes dans l'Union européenne. L'autisme est souvent décrit comme un handicap invisible. Au premier abord, il est très souvent impossible de discerner qu'une personne est autiste. Cela signifie aussi qu'il peut être difficile de comprendre les barrières auxquelles les personnes autistes sont confrontées, ainsi que de ce qui est requis afin d'améliorer l'accessibilité. Par conséquent, davantage de sensibilisation et de compréhension sont nécessaires dans la société.

A l'occasion de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme, Autisme-Europe encourage le public à appeler à renverser les barrières à l'accessibilité auxquelles sont confrontées les personnes autistes. Consulter les personnes autistes et écouter leurs expériences est nécessaire afin de comprendre les obstacles qu'elles rencontrent, ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons rendre la société plus accessible à tous.

La [Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme](#) a été déclarée par l'Assemblée Générale de Nations Unies en 2007 afin d'attirer l'attention sur les besoins urgents des personnes autistes dans le monde.

L'autisme est un handicap complexe permanent. Les personnes autistes ont des difficultés persistantes en lien avec la communication et les interactions sociales, ainsi que des centres d'intérêts restreints et des comportements répétitifs depuis la petite enfance, ce qui les handicape au quotidien. Actuellement, environ une personne sur 100 dans l'Union européenne est autiste.

Autisme-Europe AISBL est une association internationale dont les principaux objectifs sont de défendre les droits des personnes autistes et leurs familles et les aider à améliorer leur qualité de vie. Autisme-Europe assure la liaison entre plus de 80 associations membres de l'autisme dans plus de 30 pays européens (y compris les 26 Etats membres de l'Union européenne), les gouvernements et les institutions européennes et internationales. Autisme-Europe est membre du Forum Européen des Personnes Handicapées et de la Plateforme des ONG européennes du secteur social.

* Pour de plus amples informations et interviews, vous pouvez contacter Aurélie Baranger, directrice d'Autisme-Europe, à Bruxelles. Tél : +32 (0)2 675 75 05 ; E-mail : aurélie.baranger@autismeurope.org

* Suivez-nous sur les réseaux sociaux et diffusez le message en utilisant le hashtag : **#AutismDay2017**

La campagne de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme sur les réseaux sociaux : rompre symboliquement les barrières

Nous invitons le public à soutenir notre campagne en brisant symboliquement les barrières à l'accessibilité. Pour cela, il suffit d'inscrire brièvement sur une bannière ou un morceau de papier ce qui, selon vous, rend la société inaccessible. Prenez une photo ou filmez-vous tenant cette bannière, ensuite passez au travers de celle-ci ou déchirez-la.

Pour de plus amples informations sur la manière de soutenir notre campagne, consulter notre boîte-à-outils ou télécharger la bannière de la campagne, visitez notre site Internet : <http://www.autismeurope.org/>

Vous pouvez également contacter notre chargée de communication Cristina Fernández :

Tél : +32 (0)2 675 75 05 ; E-mail : communication@autismeurope.org

¹ Elsabbagh et al. 2012; Fombonne, 2011; ADDM 2012; Mattila et al. 2011; Saemundsen et al. 2013; Baird et al. 2011